



Touareg Assistance



Vos services exclusifs

Frais de liaison

Hébergement

Récupération du véhicule réparé

Touareg Assistance



Frais de liaison

Votre véhicule est en panne ?

Touareg Assistance prend en charge :

- Les frais de taxi à hauteur de 100km, depuis votre lieu d'incident, pour vous rendre dans une agence de location, à l'hôtel, la gare, l'aéroport ou jusqu'au Réparateur Agréé Volkswagen.

Hébergement

Vous vous trouvez à plus de 100km de votre domicile, votre Touareg est immobilisé à la suite d'une panne et il ne peut être réparé dans la journée. Vous souhaitez attendre sur place sa réparation ?

Touareg Assistance participe :

- Aux frais d'hôtel (petit-déjeuner inclus) à partir du premier jour d'immobilisation à hauteur de 200€ TTC maximum par nuit et **pour chaque passager de votre Touareg**, avec un maximum de 5 nuits consécutives.



En cas de panne, d'accident ou de crevaison

Appelez le

0 800 22 4000

Appel non surtaxé

ou le 00 33 426 298 770 depuis l'étranger.

Retrouvez l'ensemble des conditions et modalités de Touareg Assistance sur volkswagen.fr, rubrique "Volkswagen Assistance" ou renseignez-vous auprès du service clients au 09 69 36 86 41 (appel non surtaxé) ou relations.clients@volkswagenfrance.com qui pourra vous envoyer les conditions générales sur simple demande.

Volkswagen Group France, SA au capital de 198 502 510€, 11 av. de Boursonne - 02600 Villers-Cotterêts, RCS Soissons 832 277 370.

Édition : décembre 2020 - Réf. : MSVW1413

Poursuite de voyage et récupération du véhicule réparé

Votre véhicule est immobilisé et vous souhaitez continuer votre voyage ?

Touareg Assistance prend en charge :

- Un billet de train 1^{re} classe ou avion classe économique (si trajet en train > 4 h) **pour chaque passager de votre Touareg** ainsi que les frais de liaison (taxi) pour se rendre à la gare/aéroport et de la gare/aéroport vers la destination : 800€ TTC maximum pris en charge.
- Ou frais de taxi couverts jusqu'à 200 km.

Votre véhicule est réparé et vous souhaitez le récupérer ?

Touareg Assistance prend en charge :

- Un billet de train 1^{re} classe ou avion classe économique (si trajet en train > 4 h) **pour une personne** ainsi que les frais de liaison (taxi) pour se rendre à la gare/aéroport et de la gare/aéroport vers la destination : 800€ TTC maximum pris en charge.
- Ou frais de taxi couverts jusqu'à 200 km
- Ou rapatriement par chauffeur ou transporteur jusqu'au domicile (si votre lieu de résidence est à plus de 100 km) : 400€ TTC maximum pris en charge.

